

Conditions générales de la carte avantage seniors

1. Généralités

La carte avantage seniors est émise par la société coopérative Migros Aar, Industriestrasse 20, 3321 Schönbühl. Tous les droits en relation avec la carte avantage seniors sont valables exclusivement vis-à-vis de la société coopérative Migros Aar. La carte avantage seniors reste la propriété de la société coopérative Migros Aar. L'émission de la carte avantage seniors se fait exclusivement aux conditions des présentes conditions générales dans leur version en vigueur au moment du dépôt de la demande. La société coopérative Migros Aar se réserve le droit d'adapter les présentes conditions générales en tout temps. Les conditions générales actuelles peuvent être consultées et imprimées sur le site Internet www.migrosaare.ch/senior.

2. Inscription

La carte avantage seniors peut être demandée en ligne ou au moyen d'un formulaire écrit. Par sa demande, respectivement par l'utilisation de la carte avantage seniors, le requérant se déclare d'accord avec les présentes conditions générales et prend connaissance de la déclaration de protection des données (disponible à l'adresse suivante: www.migrosaare.ch/senior).

3. Émission de la carte

La carte avantage seniors est émise en faveur de personnes qui, au moment de leur demande, sont âgées d'au moins soixante (60) ans. La carte avantage seniors est personnelle et intransmissible. La carte avantage seniors n'est émise que sur demande et moyennant la fourniture exacte de l'ensemble des données demandées. Si le requérant a fourni des informations erronées ou qu'il existe des doutes à ce sujet, la société coopérative Migros Aar est en droit de refuser l'émission de la carte avantage seniors, respectivement de réclamer la restitution de la carte avantage seniors et de procéder à son blocage. Le personnel de la société coopérative Migros Aar ou d'autres personnes mandatées ont le droit de procéder en tout temps à des contrôles d'identité afin d'éviter toute utilisation abusive de la carte avantage seniors. La carte avantage seniors est émise gratuitement. Le client est tenu de rendre la carte avantage seniors à la société coopérative Migros Aar s'il décide de faire valoir son droit de suppression, tel que le définit le chiffre 5 de la protection des données, et se désinscrit du programme.

4. Droits et obligations

L'utilisation de la carte avantage seniors est limitée au comportement d'achat du requérant, ce qui signifie que seul le titulaire de la carte est autorisé à procéder à des achats et à bénéficier d'avantages en utilisant la carte avantage seniors. Les titulaires de la carte avantage seniors reçoivent à intervalles irréguliers des offres et des informations au sujet d'actions. Pour le requérant, les avantages suivants sont liés à la carte avantage seniors: possibilité de participer à des concours et à des manifestations, offres spéciales au sein de l'ensemble du groupe Migros, offres de nos partenaires (p. ex. produits à prix réduits), journées promotionnelles, possibilité de participer à des excursions à prix réduits, informations et conseils exclusifs pour toutes les situations de la vie. La société coopérative Migros Aar se réserve le droit de procéder en tout temps à des modifications des offres et des informations, de supprimer le programme ou de le suspendre temporairement en cas de force majeure ou de panne technique. Les conditions générales actuellement en vigueur sont disponibles en tout temps sur www.migrosaare.ch/senior et elles sont considérées comme acceptées par les participants.

5. Protection des données

En demandant la carte avantage seniors et en en faisant usage, le requérant accepte expressément que la société coopérative Migros Aar collecte, utilise et traite des données personnelles (p. ex. la civilité, le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse e-mail, la date de naissance, etc.). Ces données personnelles servent en particulier à conclure et à régler les achats ainsi qu'à des fins d'analyses statistiques et d'amélioration des offres. Vous trouverez des informations détaillées au sujet de nos méthodes de traitement des données dans notre déclaration de protection des données sur www.migrosaare.ch/senior. Le requérant accepte que les données correspondantes ainsi que des données complémentaires disponibles dans le groupe Migros ou fournies par des tiers soient utilisées au sein de l'ensemble du groupe Migros à des fins d'analyse du panier d'achat, d'analyse des achats en fonction du ménage (profils client), pour des actions publicitaires personnalisées ainsi que pour prendre contact avec le client (p. ex. à l'occasion d'actions de rappel). Font partie du groupe Migros, la Fédération des coopératives Migros, les coopératives Migros, les filiales et marchés spécialisés Migros, les commerces de détail appartenant à Migros ainsi que les entités de services et de production Migros.

Le requérant prend note que la société coopérative Migros Aar ne peut procéder à l'émission de la carte avantage seniors et traiter les achats effectués avec elle dans les meilleurs délais que si elle dispose de données client correctes (notamment actuelles) et complètes. Le requérant a le droit de faire rectifier ses données personnelles erronées ou incomplètes et d'être informé de leur correction. La société coopérative Migros Aar traite les données fournies par le requérant lors de sa demande de carte ou dans d'autres circonstances, par exemple lors d'un achat à l'occasion duquel la carte avantage seniors est utilisée, avec le plus grand soin et conformément aux règles du droit suisse de la protection des données. Toute transmission de données en dehors du groupe Migros se fait exclusivement en conformité avec de strictes dispositions contractuelles sur la protection des données, à des prestataires externes en Suisse ou à l'étranger, sur la base de dispositions légales aux autorités judiciaires pénales, ou si une telle transmission est nécessaire pour préserver ou défendre des intérêts légitimes de Migros.

Si une newsletter est envoyée par e-mail, la société coopérative Migros Aar peut vérifier si et quand l'e-mail a été ouvert. Elle peut ainsi évaluer l'utilisation de l'e-mail et mieux adapter les offres en fonction des intérêts personnels. Certains programmes de messagerie peuvent faire obstacle à ce traitement des données.

Le requérant a le droit, s'il en fait la demande, d'être informé gratuitement sur les données personnelles qui sont traitées à son sujet. Si sa requête n'entre pas en conflit avec une obligation légale de conservation des données (p. ex. en raison de l'obligation de tenir une comptabilité), le requérant a le droit de faire bloquer ou supprimer ses données personnelles. Le requérant peut révoquer en tout temps et avec effet immédiat (par écrit ou par e-mail) le consentement donné précédemment de traiter les données personnelles le concernant. Les demandes de renseignement, de rectification, de blocage et de suppression de données personnelles doivent être envoyées à l'adresse suivante : Société coopérative Migros Aar, Postfach, CH-8600 Dübendorf 1.

6. Responsabilité

Les dommages subis par le requérant en relation avec la possession ou l'utilisation de la carte avantage seniors doivent être supportés par ledit requérant. En font notamment partie les dommages suite à un vol, à une perte ou à une utilisation frauduleuse de la carte avantage seniors. La responsabilité de la société coopérative Migros Aar n'est engagée qu'en cas de faute grave ou d'acte intentionnel. Le requérant ne peut déduire aucune prétention en responsabilité ou autre envers la société coopérative Migros Aar du fait qu'un avantage ou une information ne lui a pas été fourni.

7. Perte de la carte

En cas de perte de la carte avantage seniors, celle-ci est remplacée gratuitement. L'annonce de la perte de la carte peut être faite auprès de chaque service clientèle ou par le biais du numéro de téléphone gratuit 0800 001 688.

8. Divers

Si une ou plusieurs dispositions des présentes conditions générales devaient être entièrement ou partiellement frappées de nullité, la validité des autres dispositions n'en serait pas affectée. La disposition frappée de nullité sera remplacée par une disposition juridiquement valable qui s'approche le plus possible du sens et du but de la disposition frappée de nullité. Il en va de même si les conditions générales devraient présenter des lacunes.

9. Droit applicable / for

Le for exclusif est au siège social de la société coopérative Migros Aar. Le droit suisse est exclusivement applicable.